



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences du sport et de la motricité

de l'Université Paris-Sud

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université Paris-Sud

Académie(s) : Paris & Versailles

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention :

Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Université Paris Descartes

Mention : Sciences du sport et de la motricité

Domaine : Sciences technologies santé (STS)

Demande n° S3MA150008771

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
 - UFR STAPS et UFR de Médecine, Université Paris-Sud.
 - UFR STAPS Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
 - UFR STAPS Université Paris Descartes.
- Délocalisation(s) :
 - Université Paris-Sud.
 - Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
 - Université Paris Descartes.
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

Le master *Sciences du sport et de la motricité* comprend trois spécialités : *Contrôle moteur (CM)* ; *Pratiques physiques : perspectives psychologiques (4P)* et *Vieillesse, handicap : mouvement et adaptation (VHMA)*. Les spécialités CM et 4P ont une finalité recherche. Elles mutualisent l'intégralité du master 1 et se diversifient en master 2. En dehors de deux unités d'enseignement (UE) de tronc commun en master 1 (M1), la spécialité VHMA ne comporte que des UE spécifiques et sa finalité est professionnelle. Dans chaque spécialité, et à des proportions différentes, on trouve les dimensions de professionnalisation et de formation à la recherche (méthodologie de la recherche, stage et mémoire). En master 2 (M2) et pour les trois spécialités, l'architecture est identique : UE spécifiques au premier semestre, stage et mémoire au semestre 2. On ne relève pas de passerelles entre les spécialités.



Cette formation permet de développer des compétences de conception et de gestion dans les champs scientifique et technique des activités physiques, sportives et de loisirs. A l'issue de la formation, le diplômé a ainsi construit une triple compétence, scientifique, managériale et sportive. Il peut être appelé à exercer des fonctions de responsable stratégique et opérationnel dans des organisations sportives, de tourisme et de loisirs sportifs.

Au sein de l'établissement, ce master s'intègre dans un schéma de quatre mentions complémentaires offrant une poursuite d'étude logique pour les étudiants des différentes licences sciences, techniques, activités physiques et sportives (STAPS) et particulièrement les filières activité physique adaptée et santé (en spécialité master VHMA) et entraînement sportif (en spécialités CM et 4P).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention de master vise la formation dans le domaine des pratiques physiques, du sport et du mouvement humain de chercheurs et intervenants dans le champ du contrôle moteur, de la physiologie et la biomécanique de l'activité physique. Les spécialités CM et 4P de la mention sont centrées sur la recherche. La spécialité VHMA a pour objectif de former des professionnels (assistants chefs de projets, chefs de projets) capables d'initier, d'organiser et de gérer des projets liés à la prévention par l'activité physique et à l'accessibilité en ce qui concerne les personnes vieillissantes et handicapées.

Du point de vue de l'organisation pédagogique, en M1, les découpages en UE et les volumes horaires des spécialités sont relativement harmonisés en semestre 1 (S1), comme en semestre 2 (S2). La quotité de travaux dirigés est plus importante pour les spécialités CM et 4P (65 %) que pour la spécialité VHMA (40 %). En M2, le volume horaire est plus élevé en VHMA qu'en CM ou pour 4P. La quotité de cours magistraux est importante. Le second semestre du M2 est exclusivement consacré au stage et au mémoire. La répartition des crédits european credits transfer system (ECTS) est cohérente au regard des spécificités des formations. Des dispositifs sont mis en place pour les publics ayant des contraintes particulières, et comportent des adaptations des modalités d'examen qui ne sont pas développées. Une UE commune aux trois spécialités permet de développer des compétences transversales et une autre concerne l'initiation à la recherche en M1. Leurs contenus et modalités d'évaluation ne sont pas détaillés. Les compétences préprofessionnelles peuvent s'acquérir à travers une semaine d'approche des milieux professionnels organisée en M1 avec visites d'entreprises et d'organismes en relation avec les activités sportives. On relève également des séminaires animés par des professionnels et deux stages obligatoires en M1 et M2 dans toutes les spécialités.

Ainsi, les objectifs de la formation sont pertinents et les modalités pédagogiques qui en découlent sont cohérentes. La majorité des étudiants acceptés en M1 sont titulaires d'une licence STAPS obtenue auprès d'un des établissements cohabilités pour ce master, d'une autre licence STAPS dans le même domaine, ou sont admis par validation d'acquis ou par validation des acquis de l'expérience (VAE). Les effectifs d'inscrits en M1 pour Paris-Sud uniquement sont relativement stables depuis 2009-2010 et les abandons sont peu nombreux. L'admission en M2 se fait logiquement sur obtention du M1 de la même spécialité, en tenant compte de l'université où a été obtenu le M1 et du classement du dossier, ou par VAE. Les effectifs en M2 sont relativement homogènes entre les différentes spécialités. Les modalités de mise à niveau ne sont pas précisées, et si l'équipe pédagogique du master a mis en œuvre une politique d'accompagnement des étudiants, les modalités de suivi et d'évaluation ne sont pas précisées. La spécialité 4P est unique en France. La spécialité VHMA se différencie des autres masters activités physiques adaptées (APA) par la composante accessibilité de la formation. La spécialité CM plus fréquente a une spécificité concernant les neurosciences de nature à la distinguer des autres.

L'adossement à la recherche est présent pour les trois spécialités si l'on en juge par le nombre important d'unités de recherche partenaires. De manière logique, il apparaît plus conséquent pour les deux spécialités recherche. Toutefois, et à des degrés différents, la formation à et par la recherche est présente dans les objectifs de formation des trois spécialités et permet des poursuites d'études en doctorat. Les partenariats indiqués avec les milieux professionnels sont également nombreux et variés. Plusieurs conventions de recherche ont été signées avec de grands groupes et des organismes. Cependant, on ne relève aucune intervention de professionnels dans la formation pour les deux spécialités recherche. Enfin, l'activité à l'international se limite à l'intervention de professeurs invités qui participent à la formation de master dans le cadre de séminaires. En conséquence, le positionnement de cette mention dans l'environnement scientifique et socio-économique apparaît satisfaisant au regard du contexte de la formation. Du point de vue de l'attractivité de la formation, on observe une diversification dans la composition des promotions surtout depuis 2010-2011. Les effectifs sont stables, plutôt en légère augmentation. En M2, le nombre d'étudiants issus d'une autre formation que le M1 de spécialité est passé de 20 à 40. Des données chiffrées concernant les



autres universités que Paris-Sud sont manquantes et ne permettent pas d'évaluer correctement l'attractivité de la formation.

Les taux de réussite en M2 sont satisfaisants et la poursuite d'étude en doctorat est identique dans les trois spécialités (de 0 à 3 en fonction des années). Environ la moitié des diplômés se sont insérés dans la vie professionnelle. Il apparaît donc que l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude dans cette mention sont satisfaisantes au regard des objectifs poursuivis. Chaque équipe pédagogique de M1 est dirigée par un MCF HDR. Les moyens administratifs ne sont indiqués que pour les spécialités CM et 4P. Pour le M1 CM4P, l'équipe comprend 12 enseignants de statuts divers et il existe un conseil scientifique qui regroupe les responsables des deux spécialités et se réunit d'une part pour l'admission en M2 et d'autre part à l'occasion des jurys de fin d'année. La périodicité des réunions et la répartition des initiatives ne sont pas mentionnées. Pour la spécialité VHMA, l'équipe se compose de 10 enseignants dont 3 de Paris-Sud et 7 de Paris Descartes de statuts divers. Les professionnels n'y sont pas explicitement intégrés. Toutefois, le conseil de perfectionnement est composé des membres du conseil des formations, d'étudiants et de professionnels. La périodicité des réunions n'est pas mentionnée.

Les modalités de contrôle des connaissances sont spécifiques à l'UFR STAPS peuvent être différenciées en fonction des publics. Cependant, elles ne sont pas précisées par UE. Le suivi des étudiants et diplômés mentionné dans le dossier ne concerne que les étudiants de Paris Sud. Bien que les taux de réussite en M2 soient globalement satisfaisants, les éléments présents dans le dossier ne permettent pas de comprendre les variations importantes. En M1, les taux de réussite oscillent entre 36 et 80 % sans aucune explication, et peu d'éléments permettent d'évaluer la façon dont ces résultats ont permis ou pas de réguler le suivi de la formation et des étudiants. Pourtant, depuis 2012, les enseignements sont évalués par les étudiants, lors d'un regroupement de fin d'année au moyen d'un questionnaire, et les résultats sont étudiés en conseil de perfectionnement, puis en commission vie étudiante. Un recueil de conclusions et de propositions d'améliorations est rédigé pour un à deux ans et validé par le conseil d'UFR, puis communiqué par affichage et en ligne. Les trois universités cohabilitées ont chacune en charge une partie de l'évaluation. Toutefois, les critères et indicateurs de l'évaluation ne sont pas mentionnés. Un groupe pilote a assuré la préparation et le suivi de la procédure d'autoévaluation de l'offre de formation. Les dossiers ont fait l'objet de réunions avec les responsables d'année/de spécialités et les membres des différents conseils. La procédure d'autoévaluation n'est précisée ni dans le recueil ni dans le traitement. Le dossier est globalement bien renseigné, malgré des redondances entre mention et spécialité. L'approche globale de la mention est parfois difficile d'accès. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas présente dans le dossier.

En conséquence et en l'état d'explicitation du dossier, le pilotage de la mention ne répond pas de façon satisfaisante à l'ensemble des critères considérés. Des perspectives envisagent pour le prochain contrat deux scénarii avec six parcours dans la mention et un regroupement des spécialités CM et 4P. En conclusion, cette mention de master, riche mais complexe, prend toute sa place dans l'offre de formation de l'établissement avec trois spécialités complémentaires et trois universités cohabilitées. En dehors de quelques rapprochements, l'architecture globale apparaît très différenciée d'une spécialité à une autre.

● Points forts :

- Mutualisation effective du master 1 entre deux spécialités (CM et 4P).
- Qualité de l'adossement recherche et des partenariats professionnels.
- Bonne visibilité dans l'offre de formation.

● Points faibles :

- Aucune passerelle en M2 entre les spécialités.
- Dimension internationale à renforcer.
- Faible taux de poursuite d'études en doctorat pour les spécialités CM et 4P.
- Opacité des procédures d'évaluation.

● Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de :

- Augmenter la part commune en M1 dans les enseignements transversaux.
- Développer les collaborations à l'international.
- Préciser les modalités de pilotage de la mention et les modalités de contrôle des connaissances.
- Préciser la répartition des initiatives entre les différents partenaires, notamment les trois universités impliquées.



Evaluation par spécialité

Contrôle moteur (CM)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris Sud.

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Université Paris-Sud.

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Contrôle moteur* (CM) est centrée sur la recherche en associant sciences de la vie et sciences humaines expérimentales. Elle se donne donc comme objectif principal la formation à la recherche et par la recherche, ainsi que la professionnalisation qui en résulte. Les connaissances attendues concernent principalement les principaux cadres théoriques et les concepts fondamentaux dans le champ des sciences du mouvement et de la perception multi sensorielle, appliquée à l'analyse des pratiques physiques. Elles concernent également la maîtrise des outils de recherche en biomécanique et les dispositifs d'analyse et de modélisation du geste et/ou de réalité virtuelle et/ou de neuroimagerie. Les compétences et connaissances attendues sont relatives aux champs de la physiologie du sport, des neurosciences et de la biomécanique et de la technologie en ingénierie de la santé.

- Appréciation :

La formation, pluridisciplinaire en M1, associe de nombreux aspects des sciences du sport et des sciences humaines. La spécialisation se renforce dans le premier semestre du M2 et le second semestre du M2 est réservé au stage et au mémoire. Le stage de M2 se fait dans une unité de recherche d'adossé ; le lien avec le milieu professionnel n'est pas explicite. Les collaborations envisagées à ce sujet avec la spécialité VHMA, en vue d'organiser des stages professionnels pour les étudiants de CM n'ont pas abouti. Par ailleurs, la maquette de M1 mentionne des stages et un mémoire professionnel, mais sans précision sur les modalités, ni les structures d'accueil.

La spécialité CM est une formation à et par la recherche. Le semestre 2 est consacré à un stage de recherche dans une des nombreuses unités de recherche partenaires. La formation est assurée par 18 enseignants, dont le statut n'est pas toujours précisé, ainsi que des intervenants extérieurs pour 18 heures dans la maquette de M2. Aucun élément ne précise l'activité de l'équipe pédagogique (périodicité des réunions, contenus, exploitation des bilans, sélection des candidats, etc.). Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas davantage précisées dans le dossier, pour la mention comme pour la spécialité. Les flux sont relativement stables en dehors d'une baisse en 2010-2011. Une vingtaine d'étudiants sont inscrits dans cette spécialité en M2 chaque année. Les étudiants viennent majoritairement de Paris-Sud. Le bilan d'attractivité est relativement contrasté. Le devenir des diplômés est présenté, mais n'est pas analysé en tant que tel. Des informations chiffrées, difficilement exploitables, sont fournies sur le devenir des étudiants après le M2. De 1 à 4 étudiants poursuivent en thèse chaque année, quelques autres suivent une autre formation ou reprennent leur métier. Le taux de réussite varie généralement de 50 à 77 %, avec une exception : 27 % en 2011-2012. Enfin, il est mentionné, dans la partie projet, que des modifications lourdes apportées à cette mention de master et à ses parcours permettront de répondre à ces constats. L'association des spécialités CM et 4P apparaît comme une solution pertinente.



En conséquence et en l'état d'explicitation du dossier, les objectifs de la formation, les modalités pédagogiques, ainsi que l'insertion professionnelle et la poursuite d'études ne répondent pas de façon satisfaisante à l'ensemble des critères considérés. Il en est de même pour le pilotage de la spécialité.

- Points forts :
 - Qualité de la formation à la recherche.
 - Enseignements pertinents au regard de la formation.
 - Richesse des adossements de la formation à diverses unités de recherche.

- Points faibles :
 - Modalités de contrôle des connaissances peu explicites.
 - Modalités de pilotage de la spécialité peu explicites.
 - Peu d'intervenants extérieurs dans l'équipe pédagogique.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable d'

- Etablir des passerelles avec les autres spécialités.
- Proposer des stages professionnels et revoir la politique des stages.
- Collecter davantage d'informations sur le devenir des étudiants.



Pratiques physiques : perspectives psychologiques (4P)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Sud.

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Université Paris Sud.

Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Pratiques physiques : perspectives psychologiques (4P)* est centrée sur l'étude des déterminants cognitifs, affectifs et motivationnels de l'apprentissage moteur et de la performance dans ses aspects individuels et groupaux. Les théories et méthodologies de l'intervention y sont également étudiées. Tout en ouvrant sur la poursuite d'étude en doctorat, cette formation vise à former dans le domaine des pratiques physiques et notamment du sport des psychologues scientifiques. Ainsi, cette formation à la recherche vise à associer recherche fondamentale et recherche appliquée dans le domaine de la psychologie appliquée à la pratique physique et sportive.

- Appréciation :

Cette spécialité offre ainsi une large palette de parcours possibles pour les étudiants autour des pratiques physiques, du sport, et de la motricité humaine. Les compétences et connaissances attendues ne sont pas indiquées dans le dossier pour cette spécialité, et la fiche RNCP n'est pas fournie. Si la dimension « Perspectives psychologiques » est bien présente dans la formation, celle relative aux pratiques physiques (première partie de l'appellation de la spécialité) n'apparaît pas en M2 de manière explicite.

Le semestre 2 du M2 est consacré à un stage recherche dans une des unités de recherche d'adossment : le CeRSM (Centre de recherche sur le sport et le mouvement) et le CIAMS (Complexité, innovation et activités motrices et sportives). Il n'y a pas de stage proposé en structure professionnelle. Les effectifs en M2 sont peu élevés et en baisse. Pour Paris-Sud : 11 étudiants en 2008-2009, 10 l'année suivante, puis 5 et enfin 7 en 2011-2012. Il est mentionné 15 inscrits en 2012-2013. Sur les quatre années, environ la moitié des étudiants viennent d'une autre université française. Sur le site de Paris-Sud, le taux de réussite est relativement élevé : 8 sur 11, puis 7 sur 10, 4 sur 5 et 5 sur 7. Les chiffres sur l'autre site (Paris Ouest Nanterre) ne sont pas connus, et le taux de poursuite en doctorat est relativement faible compte tenu de la finalité recherche du master (environ 2 par an). Le devenir des diplômés est présenté. Il n'est pas analysé en tant que tel. L'équipe pédagogique est composée de 19 enseignants et enseignants-chercheurs : 6 enseignants de Paris Ouest Nanterre, 9 de Paris-Sud et 2 de l'Université d'Orléans. En dehors des réunions du conseil scientifique en septembre pour l'admission en M2 et en juin pour le jury, aucun élément ne précise l'activité de l'équipe (périodicité des réunions, contenus, exploitation des bilans, etc.). Les modalités de contrôle des connaissances suivent les règles générales de l'Université Paris-Sud. Elles ne sont pas davantage précisées dans le dossier pour la mention comme pour la spécialité.

Enfin, il est annoncé que quelques modifications ont été apportées à la formation suite à la dernière évaluation. Toutefois, les éléments présents dans le dossier ne permettent pas d'en apprécier la nature et l'impact.

- Points forts :

- Approches plurielles en psychologie des activités physiques.
- Formation mutualisée en M1, puis spécialisée en M2.
- Nombreuses unités de recherche partenaires de la formation y compris à l'étranger.



- Points faibles :
 - Modalités de contrôle des connaissances non précisées.
 - Absence d'explicitation des modalités de pilotage de la formation.
 - Absence de stage en milieu professionnel dans le cursus.
 - Faible taux de poursuite d'études.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de :

- Etablir des passerelles avec les autres spécialités de la mention.
- Compléter la formation par des actions et enseignements relatifs à des débouchés dans le monde socioéconomique.

En conséquence et en l'état d'explicitation du dossier, les objectifs de la formation, les modalités pédagogiques, ainsi que l'insertion professionnelle et la poursuite d'études ne répondent pas de façon satisfaisante à l'ensemble des critères considérés. Il en est de même pour le pilotage de la spécialité.



Viellissement et handicap : mouvement et adaptation (VHMA)

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris Sud.

Université Paris Descartes.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Université Paris Sud.

Université Paris Descartes.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité Vieillissement et Handicap : Mouvement et Adaptation (VHMA) vise à former des spécialistes associant une connaissance approfondie du mouvement et des troubles de la mobilité dus à l'âge ou au handicap à celle des outils, méthodes et techniques disponibles pour prévenir, compenser ou remédier à ces troubles. Les secteurs d'insertion professionnelle se répartissent autour de plusieurs métiers : chef de service, coordinateur en activités physiques adaptées, chef de projet, responsable de réseau de santé, évaluateur expert, actiphysicien en secteur hospitalier, réseau de santé et en maisons médicalisées, ingénieur de santé, consultant en motricité/mobilité et aides individuelles ou collectives. Cette spécialité permet aussi la poursuite en doctorat, notamment en recherche appliquée à ces domaines.

- Appréciation :

Cette formation professionnelle de haut niveau permet aux étudiants d'acquérir des compétences d'analyse des perturbations de la mobilité liées à l'âge ou au handicap en fonction d'un environnement donné. La formation de spécialité commence dès le premier semestre de M1, où elle représente presque la moitié des heures. L'ensemble des enseignements répond aux besoins identifiés dans les objectifs et les compétences et connaissances attendues. La formation de M2 comprend des enseignements théoriques et méthodologiques, ainsi que des stages en milieu professionnel. Certains étudiants effectuent un travail de recherche appliquée sur leur terrain de stage professionnel et certains poursuivent leur travail en doctorat. Des unités de recherche sont associées à ces stages. Les stages sont présents dès le M1, et les partenaires professionnels sont de plus en plus nombreux à intervenir dans la formation. Une semaine intensive est proposée en M1 sur le thème de l'accessibilité, avec des visites de structures et de nombreux intervenants.

La formation est proposée en alternance avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) Formasup Paris, depuis 2011. Elle concerne environ 50 % des étudiants de M2. Les horaires du M2 ont été modifiés pour tenir compte des exigences de ce type de contrat. Des aménagements sont également mis en place pour certains étudiants inscrits en formation continue en M1. Chaque année, des étudiants du master partent valider leur année de M1 ou M2 à l'étranger. La formation est très attractive. Les origines des étudiants sont de plus en plus variées et se diversifient depuis 2009 : STAPS de toute la France, écoles de kinésithérapie, d'ergonomie, d'ostéothérapie, autres filières universitaires, étudiants étrangers.

Les résultats d'insertion se situent entre 70 et 75 % sur les quatre dernières années depuis 2009 et le taux de réussite entre 75 et 100 % sur la trentaine d'étudiants inscrit régulièrement en M2. Depuis 2008, 7 étudiants au total ont continué en thèse avec un contrat doctoral. L'équipe pédagogique est constituée de 3 responsables (1 PU et 2 MCF), 9 enseignants et enseignants-chercheurs des établissements cohabilités et 3 professionnels (PDG entreprise, RATP et psychologue) ce qui fait un ratio de 3 professionnels pour 12 enseignants et enseignants-chercheurs. 12 professionnels interviennent dans la spécialité à hauteur de 120 heures sur les 250 du M2. Aucun élément ne précise l'activité de l'équipe (périodicité des réunions, contenus, exploitation des bilans, sélection des candidats, etc.)



Les modalités de contrôle des connaissances suivent les règles générales de l'Université Paris-Sud et ne sont pas davantage précisées dans le dossier, pour la mention comme pour la spécialité. Les taux de réponse aux enquêtes locales sont trop faibles pour être réellement exploités. Par ailleurs, il est difficile de savoir sur quels éléments et bilans sont élaborées les perspectives. Les responsables du master cherchent à renforcer la formation des étudiants à la vie professionnelle, en développant de nouvelles compétences, en gestion de projet notamment. En conséquence, les objectifs de cette formation sont bien identifiés et apparaissent pertinents. Les modalités pédagogiques qui en découlent sont cohérentes dans l'ensemble. L'insertion professionnelle et la poursuite d'étude sont satisfaisants. Toutefois, en l'état d'explicitation du dossier, le pilotage de la mention ne répond pas de façon satisfaisante à l'ensemble des critères considérés.

- Points forts :
 - Enseignements en corrélation avec les débouchés.
 - Bonne collaboration avec les milieux professionnels.
 - Diversification des publics et forte attractivité de la formation.

- Points faibles :
 - Modalités de contrôle des connaissances non précisées.
 - Absence d'explicitation des modalités de pilotage de la formation.
 - Très peu de mutualisations avec les autres spécialités du master.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de :

- Renforcer les actions communes avec les autres spécialités.
- Préciser les modalités de contrôle des connaissances et de pilotage de la spécialité.
- Augmenter le taux de réponse aux enquêtes locales.



Observations de l'établissement

Le Président de l'Université

A

Monsieur Jean-Marc GEIB
AERES
25 rue Vivienne
75002 Paris

Présidence
Bâtiment 300
91405 Orsay Cedex
Tel: 01.69.15.74.06
Fax: 01.69.15.61.03
president@u-psud.fr

Orsay, le 28 Avril 2014

Réf: 118/14/JB/CV/LS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'ensemble des évaluations que vous nous avez fait parvenir. Dès à présent, nous nous attachons à intégrer vos recommandations dans la nouvelle offre de formation en cours d'élaboration.

Veuillez trouver ci-joint les observations relatives aux évaluations de l'AERES sur l'ensemble des formations de Licence, Licence professionnelle et Master que l'université souhaite vous communiquer. Ces observations fournies par mention sont regroupées par type de diplômes (L, LP, M).

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces observations, je vous prie d'accepter, Monsieur le Directeur, mes très cordiales salutations.


Pr Jacques BIDJOUN
Président de l'Université Paris-Sud
PRÉSIDENCE
Bâtiment 300
91405 ORSAY cedex

MASTER Mention Sciences du sport et motricité et les spécialités CM et 4P

REPONSE A L'EVALUATION DE L'AERES

Observation de l'AERES :

1. p. 5 et 7 - *Recommandations « Etablir des passerelles avec les autres spécialités » - p. 9 – « Très peu de mutualisations avec les autres spécialités du master ».*

Commentaire : Il n'existait pas de passerelles entre les différentes spécialités de la mention au niveau des M2 et cela est apparu comme une faiblesse au regard de l'interdisciplinarité et des compétences partagées. Il sera donc proposé pour le prochain contrat un master qui fusionne les deux spécialités CM et 4P en un seul parcours, choix en cohérence avec le rapprochement des deux équipes RIME et CMP du laboratoire CIAMS.

De plus, le premier semestre sera commun aux mentions « STAPS », « STAPS : Activité physique adaptée et santé » et « STAPS : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique » et aux différents parcours.

Observation de l'AERES :

1. p. 3 et 7 - « Faibles taux de poursuite d'études en doctorat pour les spécialités CM et 4P ».

Commentaire : Le faible taux de poursuite en doctorat s'explique par l'obligation du financement des thèses financées. Trois contrats doctoraux par an sont mis aux concours de l'ED « Sciences du Sport, de la Motricité et du Mouvement Humain » pour Paris-Sud. Ce concours est ouvert à tous les masters français et internationaux du domaine. Malgré la recherche d'autres sources de financement, il est difficile d'assurer une poursuite d'étude en thèse pour tous les étudiants. C'est pourquoi le nouveau projet de master prévoit une professionnalisation en sortie de master. Il intègre des stages dans différents milieux professionnels, l'intervention de professionnels dans les enseignements, ainsi qu'une plus grande ouverture à l'international. Certains enseignements devraient notamment être enseignés en anglais.

Observation de l'AERES :

1. p. 3, 5 et 7 - « Préciser les modalités de pilotage de la mention [et des spécialités] et les modalités de contrôle des connaissances »

Commentaire : Construite autour des axes de recherche des laboratoires des UFR STAPS des universités Paris-Sud, Paris Descartes et Paris Ouest Nanterre, l'offre de Masters a été conçue sur la base d'une forte mutualisation, notamment au niveau du Master 1. Cette offre regroupait les deux mentions Sciences du sport et motricité et sciences du sport et société. La mention sciences du sport et motricité regroupait des spécialités Recherche (CM et 4P) mais aussi une spécialité Professionnelle (VHMA). L'objectif était bien évidemment la mutualisation maximale des ressources humaines, matérielles de formation et de préparation à la recherche des trois sites. Cependant, cet ensemble a abouti à un système particulièrement complexe et manquant de lisibilité dans certains domaines.

La nouvelle offre de formation prend en compte ces obstacles pour aller vers une structuration plus lisible et explicite autour de deux mentions « STAPS », « STAPS : Activité physique adaptée et santé » et « STAPS : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique » clairement identifiées, avec notamment un regroupement des deux spécialités CM et 4P en un seul parcours ; le parcours VHMA devient un parcours de la mention STAPS : APA-S.

De plus, les partenariats sont recentrés sur l'université Paris-Saclay avec l'UEVE et l'UVSQ (fin de la cohabitation avec Paris Ouest Nanterre – vague D), ce qui doit aller vers un pilotage plus efficace de l'offre de formation aussi bien au niveau des enseignements, des modalités de contrôle des connaissances, du suivi de la formation avec son conseil de perfectionnement et d'une connaissance précise du devenir des étudiants (poursuite d'études et insertion professionnelle).